

U2.17 Sierre, Sous-Géronde

Priorité : B

Surface : env. 12 ha

Densité visée : 175 hab/ha

Potentiel total : 2'100 hab/empl

Maitre d'ouvrage : Commune de Sierre

Coordination PA3 : P1, P6, P6.11, U4.3, M4.3, réseau TP aggro



Justificatifs

- Cadre favorable (site de Géronde, berges du Rhône).
- Centre-ville de Sierre accessible en mobilité douce.
- Desserte par les transports publics sierrois et le futur réseau d'agglomération.
- Surfaces libres de constructions.
- Potentiel de densification.
- Présence de bâtiments obsolètes.

Statistiques du secteur (densités en COS)

- COS moyen : 0.1
- Surface parcellaire vide (0 à 0.06) : 5.3 ha
- Surface parcellaire densifiable (0.06 à 0.2) : 4.6 ha
- Surface parcellaire occupée (0.2 à 1) : 2.1 ha

Mesures spécifiques (sous réserve des conclusions des études de détail)

- Mettre en œuvre le plan d'aménagement existant du quartier de Sous-Géronde (densité de 0.7 à 0.9).
- Assurer le lien entre le lac de Géronde et les berges du Rhône par un espace public de qualité.
- Réaménager la route de Sous-Géronde.
- Prolonger la continuité du cheminement doux en pied de colline en direction de l'Ouest.
- Assurer une urbanisation cohérente de la partie Ouest du secteur et notamment son intégration au contexte de pied de colline (protégée au niveau cantonal, présence d'une zone archéologique).